

01

Population

349-1400

La population de la Suisse

2014



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2015

**Complément
d'information:** Office fédéral de la statistique (OFS)
Démographie et migration
info.dem@bfs.admin.ch, tél. 058 463 67 11

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © Bundeskanzlei – Béatrice Devènes,
Dominic Büttner

Commandes: Numéro de commande: 349-1400
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61
order@bfs.admin.ch

- **Etat de la population:** Fin 2014, la **population résidente permanente** s'élève à 8'237'666 personnes, ce qui représente une hausse de 98'035 personnes (+1,2%) par rapport à 2013.
- **Mouvement naturel de la population:** 85'287 **naissances** ont été enregistrées en 2014, soit une augmentation de 3,1%. On dénombre, en 2014, moins de **décès** (63'938 contre 64'961 en 2013).
- **Migration et intégration:** Le solde migratoire a diminué de 10'883 par rapport à l'année dernière. En 2014, 32'836 personnes ont obtenu la nationalité suisse.
- **Familles et ménages:** En 2013, il y avait 3,5 mio de ménages dont 1'070'800 sont des **ménages familiaux** avec au moins un enfant de moins de 25 ans.
- **Etat civil, mariage et divorce:** En 2014, le nombre de **mariages** (+5,3%) et de partenariats enregistrés (+3,9%) ont augmenté par rapport à 2013.
- **Viellissement démographique:** Actuellement 1'465'565 personnes (17,8%) de **65 ans ou plus** vivent dans le pays. L'espérance de vie à 65 ans est actuellement de 19,4 ans pour les hommes et 22,4 ans pour les femmes.
- **La Suisse en comparaison internationale:** En comparaison avec les pays voisins, la Suisse se démarque essentiellement par un solde migratoire important ainsi qu'une espérance de vie chez les femmes, comme chez les hommes, plus élevée.
- **Suisses établis à l'étranger:** En 2014, 746'885 citoyens suisses vivent de manière permanente ou temporaire à **l'étranger**.
- **Informations, sources, publications**

Population résidente permanente 2014

Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
8 237 666	4 073 880	4 163 786	6 239 207	1 998 459

Source: OFS – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Fin 2014, la population résidente permanente s'élève à 8'237'666 personnes, ce qui représente une hausse de 98'035 personnes (+1,2%).

Population résidente permanente dans les cantons, 2014

	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
Suisse	8 237 666	4 073 880	4 163 786	6 239 207	1 998 459
Zurich	1 446 354	717 702	728 652	1 073 065	373 289
Berne	1 009 418	494 008	515 410	857 915	151 503
Lucerne	394 604	195 965	198 639	325 336	69 268
Uri	36 008	18 399	17 609	31 864	4 144
Schwytz	152 759	78 152	74 607	122 299	30 460
Obwald	36 834	18 693	18 141	31 609	5 225
Nidwald	42 080	21 481	20 599	36 363	5 717
Glaris	39 794	20 136	19 658	30 798	8 996
Zoug	120 089	60 633	59 456	88 446	31 643
Fribourg	303 377	151 587	151 790	238 449	64 928
Soleure	263 719	131 036	132 683	208 749	54 970
Bâle-Ville	190 580	91 760	98 820	124 274	66 306
Bâle-Campagne	281 301	137 719	143 582	221 378	59 923
Schaffhouse	79 417	39 111	40 306	59 542	19 875
Appenzell Rh.-Ext.	54 064	27 271	26 793	45 763	8 301
Appenzell Rh.-Int.	15 854	8 121	7 733	14 169	1 685
Saint-Gall	495 824	247 516	248 308	380 500	115 324
Grisons	195 886	97 752	98 134	160 497	35 389
Argovie	645 277	323 221	322 056	491 344	153 933
Thurgovie	263 733	132 602	131 131	200 849	62 884
Tessin	350 363	170 541	179 822	253 633	96 730
Vaud	761 446	373 187	388 259	509 124	252 322
Valais	331 763	164 399	167 364	256 485	75 278
Neuchâtel	177 327	86 540	90 787	132 575	44 752
Genève	477 385	230 606	246 779	281 897	195 488
Jura	72 410	35 742	36 668	62 284	10 126

Source: OFS – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Tous les cantons suisses enregistrent en 2014 un accroissement de leur population – en particulier ceux de Fribourg (+1,9%), Genève et Zoug (+1,7%), Vaud (+1,6%), Zurich et Valais (+1,5%) ainsi que Argovie (+1,4%) et Thurgovie (+1,3%). Le canton d'Uri enregistre la plus faible croissance (+0,4%).

En 2014, 1'998'459 personnes de nationalité étrangère vivent en Suisse, soit 24,3% de la population résidente permanente. Près des deux tiers viennent d'un pays de l'UE28 ou de l'AELE. Par rapport à l'année précédente, la population résidente permanente de nationalité étrangère a augmenté de 3,1% (+61'012 personnes).

Population résidente permanente étrangère selon la nationalité,

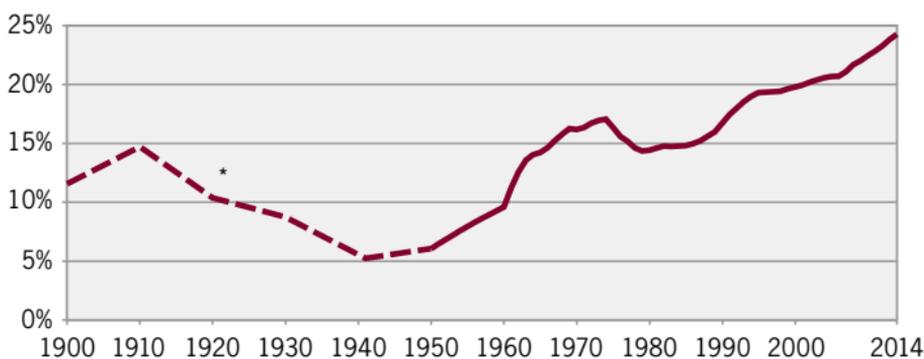
Nationalité	1970	1990	2010 ⁴	2014
Tous les pays¹	1 084 903	1 127 109	1 766 277	1 998 459
Allemagne	118 289	84 485	263 271	298 027
France	55 864	51 729	95 643	116 896
Italie	583 850	381 493	287 130	306 414
Autriche	44 734	29 123	37 013	40 291
Espagne	121 239	116 987	64 126	79 610
Portugal	3 632	86 035	212 586	262 748
Serbie-et-Monténégro ²	*	*
Serbie ³	121 908	78 092
Monténégro	2 022	2 537
Kosovo	58 755	99 799
Croatie	33 507	29 940
Bosnie et Herzégovine	35 513	32 583
Macédoine	60 116	63 516
Ex-Yougoslavie ²	24 971	141 397	*	*
Turquie	12 215	64 899	71 835	70 051
Europe	1 030 157	1 036 760	1 504 943	1 698 241
Afrique	5 113	20 291	71 527	86 705
Amérique	18 419	29 149	74 511	78 977
Asie, Océanie	9 345	40 649	114 539	132 996

¹ Incl. sans indication.

² La nationalité est conservée à titre historique.

³ Y compris les personnes n'ayant pu être attribuées à l'un des nouveaux états de l'ex-Serbie-et-Monténégro.

⁴ Dès 2010, changement des méthodes de production et de concept pour la population résidente permanente: la population résidente permanente comprend désormais les personnes dans le processus d'asile.



*1900–1960: La composition de la population résidente permanente ne correspond plus à la définition d'aujourd'hui

Sources: OFS – ESPOP, PETRA, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

La population étrangère a subi, au cours du 20^e siècle, d'importantes fluctuations qui étaient liées à la situation économique et politique. En 1910, la proportion d'étrangers en Suisse était déjà de 14,7%. Cette valeur a été dépassée en 1967. A l'exception d'une baisse dans les années 1975 à 1979 ainsi que d'un léger recul en 1983, la proportion des étrangers a augmenté continuellement par la suite et s'élève à 24,3% en 2014. La Suisse fait partie des pays européens qui a un des plus hauts taux de population étrangère. Cette situation s'explique principalement par de grandes vagues d'immigration, par une politique de naturalisation restrictive ainsi que par un taux de natalité élevé et un faible taux de mortalité dans la population étrangère.

■ Mouvement naturel de la population

Par **mouvement naturel de la population**, on entend les événements qui font augmenter ou diminuer naturellement une population, soit les **naissances vivantes** et les **décès**.

Naissances vivantes

	1970	1980	1990	2000	2014
Total	99 216	73 661	83 939	78 458	85 287
Garçons	51 235	37 717	42 914	40 402	43 850
Filles	47 981	35 944	41 025	38 056	41 437
Age de la mère à la naissance de l'enfant					
Moins de 20 ans	3 562	1 746	1 007	834	440
20–24 ans	29 262	16 671	12 853	8 529	5 971
25–29 ans	35 565	29 333	34 261	22 861	19 971
30–34 ans	19 609	19 197	26 133	30 130	32 732
35–39 ans	8 569	5 660	8 393	13 798	20 829
40–44 ans	2 423	972	1 248	2 205	4 940
45 ans ou plus	226	82	44	101	404

Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Les femmes retardent de plus en plus le moment de la naissance de leurs enfants. La part des naissances concernant des mères de 20 à 29 ans était encore de 65,3% en 1970. En 2014, elle n'est plus que de 30,4%, alors que 63,0% des naissances concernent des mères de 30 à 39 ans.

Fécondité¹

	1970 ²	1980	1990	2000	2014
Age de la mère à la naissance de l'enfant	27,7	27,9	28,9	29,8	31,7
Suisses	27,9	28,0	29,3	30,6	32,2
Etrangères	27,1	27,1	27,6	28,5	30,5
Nombre moyen d'enfants par femme ³	2,04	1,55	1,59	1,50	1,54
Suisses	1,82	1,53	1,55	1,28	1,43
Etrangères	2,90	1,70	1,78	2,14	1,87

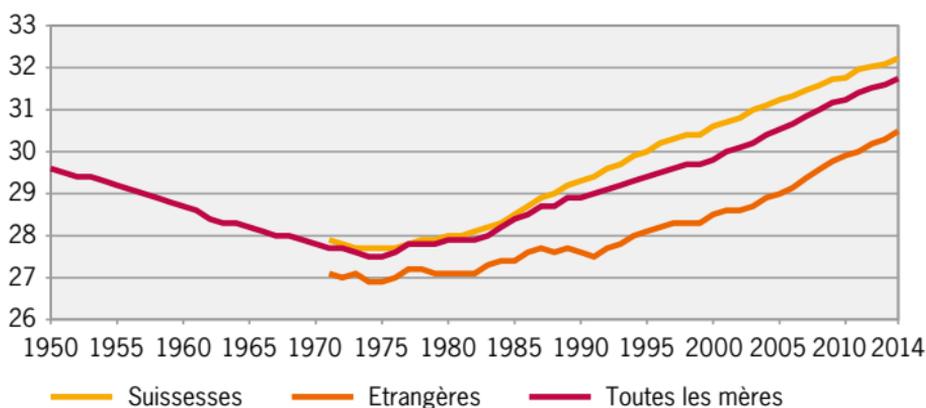
¹ Avec fécondité on décrit la fréquence des naissances de la population féminine dans l'âge fécond. Concrètement, on parle de fécondité lorsque les naissances vivantes sont mises en relation avec l'effectif des femmes d'âge fécond (15–49 ans).

² Pas de données pour 1970. Données d'ESPOP dès 1971

³ Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)

Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015



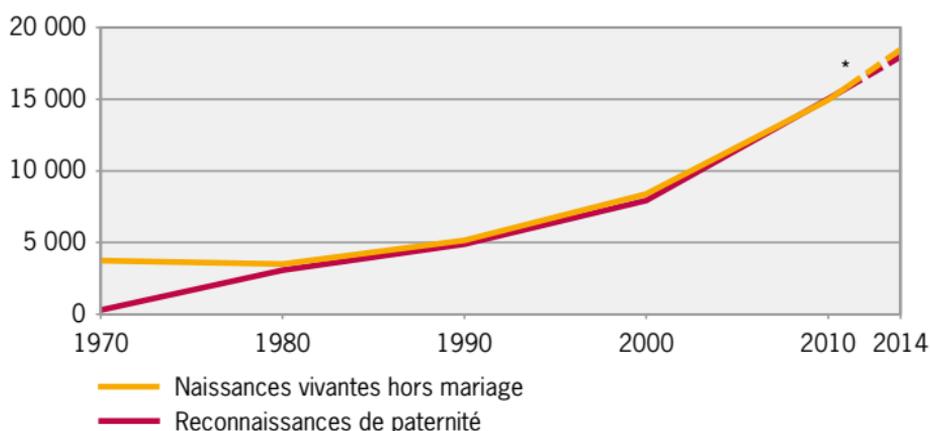
Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, PETRA, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Deux évolutions divergentes sont à la base de l'augmentation de l'âge moyen à la maternité. D'une part les femmes de moins de 30 ans sont toujours moins nombreuses à mettre au monde des enfants, d'autre part les femmes de 35 ans ou plus en font davantage. Des raisons telles que l'allongement de la formation et l'entrée tardive dans la vie active, les changements de mentalité et de comportements, etc. peuvent être invoquées ici pour expliquer ce phénomène dans les pays développés. De plus, on observe que l'âge moyen des mères de nationalité étrangère reste inférieur à celui des Suissesses et qu'elles continuent à mettre au monde plus d'enfants.

La plupart des enfants naissent au sein d'un couple marié, mais les naissances hors mariage ont augmenté ces dernières années, de 3,8% en 1970 à 21,7% en 2014.

Parallèlement à l'augmentation des naissances hors mariage, les reconnaissances progressent aussi. En 2014, 17'973 reconnaissances ont été enregistrées.



*Depuis 2011 des reconnaissances sont enregistrées 1–5 ans après la naissance de l'enfant

Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, PETRA, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Les mères n'ont pas besoin de reconnaître leurs enfants, car le lien de filiation résulte de la naissance elle-même. En revanche, pour les pères qui ne sont pas mariés à la mère de l'enfant, la reconnaissance s'effectue par déclaration auprès du service de l'état civil ou par jugement. La reconnaissance peut survenir avant ou après la naissance.

De 1980 à 2005, la plupart des enfants étaient reconnus après leur naissance. Aujourd'hui, le nombre de reconnaissances d'enfant par le père est six fois plus important qu'en 1980. Cette progression s'effectue parallèlement à l'augmentation du nombre de naissances hors mariage.

Accouchements

	1970	1980	1990	2000	2014
Total¹	99 184	73 247	83 316	77 600	84 073
Simple	98 276	72 486	82 336	76 490	82 524
Multiple	908	761	980	1 110	1 549
Jumeaux	898	747	949	1 079	1 517
Autres	10	14	31	31	32

¹ Sont compris les enfants nés vivants et mort nés

Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Le nombre d'accouchements enregistrés durant une année civile correspond au nombre de mères parturientes. On ne compte qu'un seul accouchement quel que soit le nombre d'enfants (nés vivants ou mort-nés) mis au monde lors de cet événement.

La part d'accouchements multiples a augmenté ces 30 dernières années; de 1,0% en 1970, elle est passée à 2,0% en 2014. Il s'agit dans la majorité des cas de naissances de jumeaux.

Décès

Une population diminue naturellement en raison des **décès**. On parle de **mortalité** lorsqu'on considère la fréquence des décès dans une population donnée. **L'espérance de vie** représente le nombre moyen d'années qu'un groupe d'individus peut s'attendre à vivre si les conditions de mortalité restent les mêmes que celles de l'année considérée.

Décès

	1970	1980	1990	2000	2014
Total	57 091	59 097	63 739	62 528	63 938
Hommes	29 954	30 847	32 492	30 400	30 950
Femmes	27 137	28 250	31 247	32 128	32 988
Suisse	53 084	55 506	59 802	58 190	57 971
Etrangère	4 007	3 591	3 937	4 338	5 967
Age					
0 ans	1 293	596	472	336	303
1–19 ans	1 271	771	609	380	211
20–39 ans	1 991	2 005	2 313	1 565	831
40–64 ans	11 623	9 881	9 207	8 645	7 546
65–79 ans	23 604	23 646	20 415	17 915	16 101
80–99 ans	17 269	22 093	30 481	33 228	37 997
100 ans ou plus	40	105	242	459	949
Décès d'enfants de moins d'un an	1 494	667	574	386	331
Mortalité infantile ¹	15,1	9,1	6,8	4,9	3,9
Espérance de vie à la naissance (en années)					
Hommes	70,1	72,3	74,0	76,9	81,0
Femmes	76,2	78,9	80,8	82,6	85,2

¹ Décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes

Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Alors que la totalité des décès est restée relativement stable lors des trois dernières décennies, les changements dans la répartition des âges des personnes décédées sont éloquentes. La proportion des décès survenant avant l'âge de 65 ans a fortement diminué, représentant en 2014 14,0% des cas par rapport aux 28,3% en 1970. Par contre, la proportion de décès chez les 75 ans ou plus a fortement augmenté. Dans la classe d'âges des plus de 84 ans, cette augmentation est particulièrement prononcée. 45,2% des personnes décédées en 2014 avaient 85 ans ou plus, alors qu'en 1970, 20,0% se trouvaient dans cette tranche d'âges.

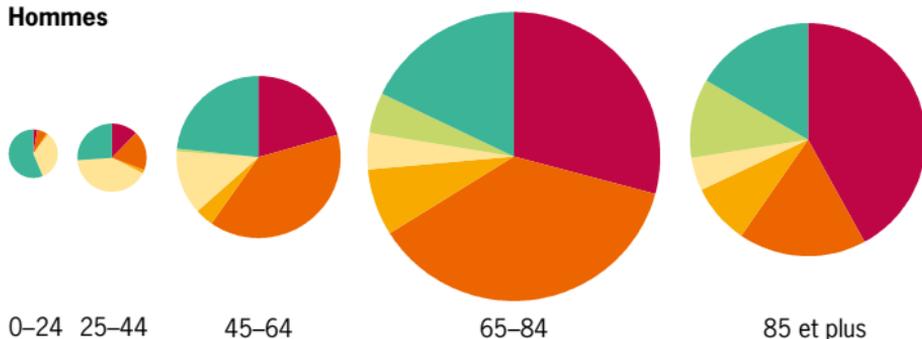
Principales causes de décès

La majorité des décès se répartissent entre un nombre restreint de causes: maladies cardiovasculaires, cancers, démence, maladies de l'appareil respiratoire, ainsi que les accidents et morts violentes. L'ordre d'importance de ces causes varie selon les périodes de la vie.

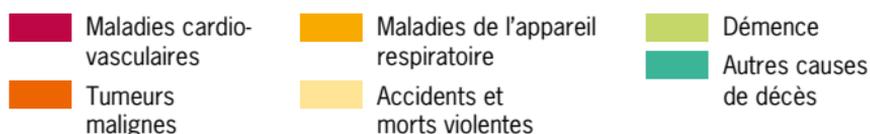
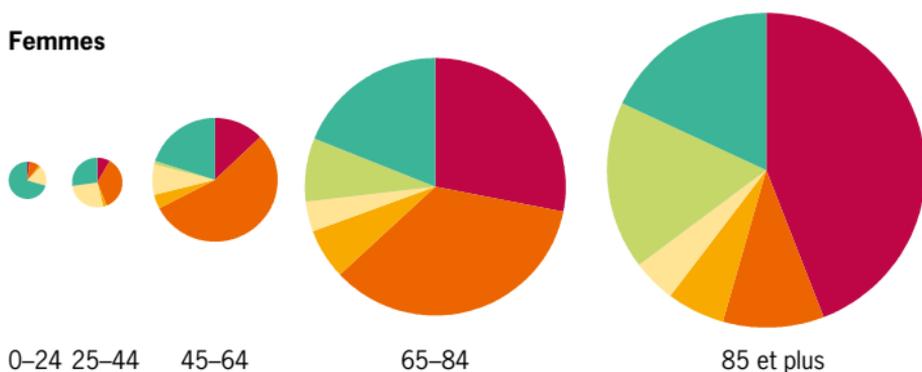
Principales causes de décès selon le groupe d'âges, en 2013

G 4

Hommes



Femmes



Les surfaces sont proportionnelles au nombre absolu de décès.

Source: OFS – Statistique des causes de décès

© OFS, Neuchâtel 2015

L'importance respective des causes de décès varie selon l'âge. Les maladies congénitales sont la cause de décès dominante jusqu'à 2 ans. Entre 2 et 15 ans, les très rares cas de décès se répartissent entre un grand nombre de causes. Les accidents et les suicides prédominent entre 16 ans et 34 ans approximativement. Le cancer est la principale cause de décès à partir de 40 ans environ. Il est supplanté par les maladies cardiovasculaires aux alentours de 80 ans.

■ Migration et intégration

Les **migrations internationales** sont des mouvements de personnes, d'un pays à un autre, entraînant un changement de domicile civil.

Migration internationale

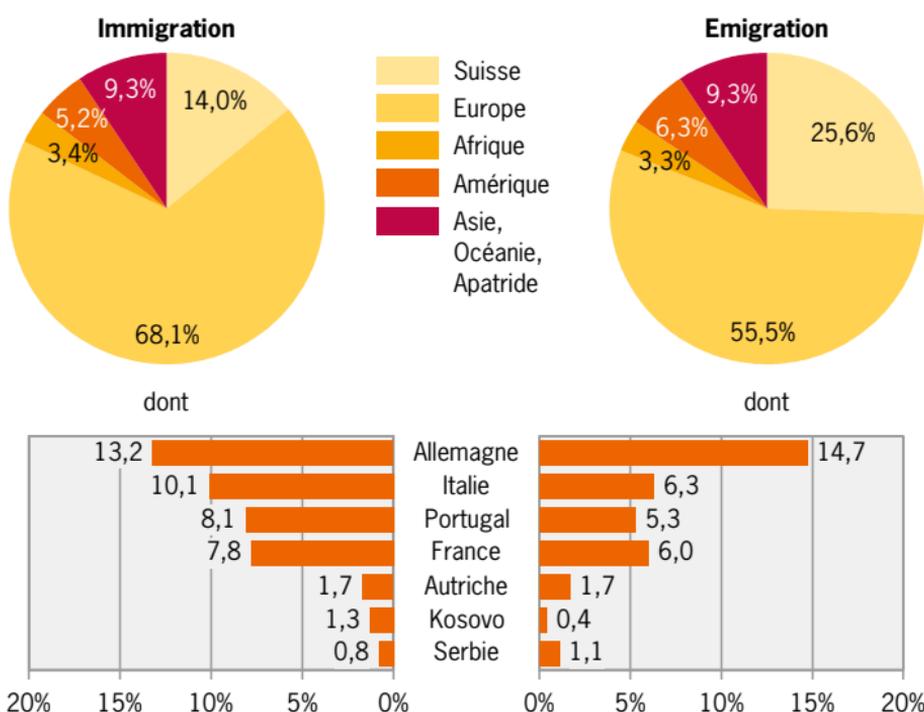
	1990	2000	2010	2014
Immigration¹	154 244	110 302	161 778	187 326
Suisse	31 465	26 102	22 283	26 177
Etranger	122 779	84 200	139 495	161 149
Emigration	97 601	90 078	96 839	111 103
Suisse	31 888	30 776	26 311	28 496
Etranger	65 713	59 302	70 528	82 607
Solde migratoire¹	56 643	20 224	64 939	76 223
Suisse	-423	-4 674	-4 028	-2 319
Etranger	57 066	24 898	68 967	78 542

¹ Y compris changements de statut et sorties du processus d'asile jusqu'en 2010, dès 2011 y compris les passages de la population résidente non permanente.

Sources: OFS – ESPOP, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Dans les mouvements migratoires, on distingue les migrations internationales et les migrations internes. Les premières concernent les personnes qui migrent de l'étranger vers la Suisse (immigration) et de la Suisse vers l'étranger (émigration). Pour les secondes, il s'agit des migrations à l'intérieur de la Suisse, soit entre deux communes du même canton (migration intracantonale), soit entre communes de deux cantons différents (migration intercantonale).



Sources: OFS – ESPOP, PETRA, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

L'acquisition de la nationalité suisse est un pas important vers l'intégration de la population étrangère. Cette personne est dès lors prise en compte dans les statistiques de la population de nationalité suisse.

Acquisitions de la nationalité suisse

	1990	2000	2010	2014
Total	8 658	28 700	39 314	32 836
Hommes	3 228	13 314	18 553	15 474
Femmes	5 430	15 386	20 761	17 362
Nationalité				
Europe	6 970	21 975	30 458	25 885
dont UE28/AELE	6 198	13 386	15 673	17 070
Afrique	273	1 824	2 499	2 017
Amérique	600	1 875	2 015	1 962
Asie	796	2 981	4 261	2 858
Océanie/apatride/ sans indication	19	45	81	114

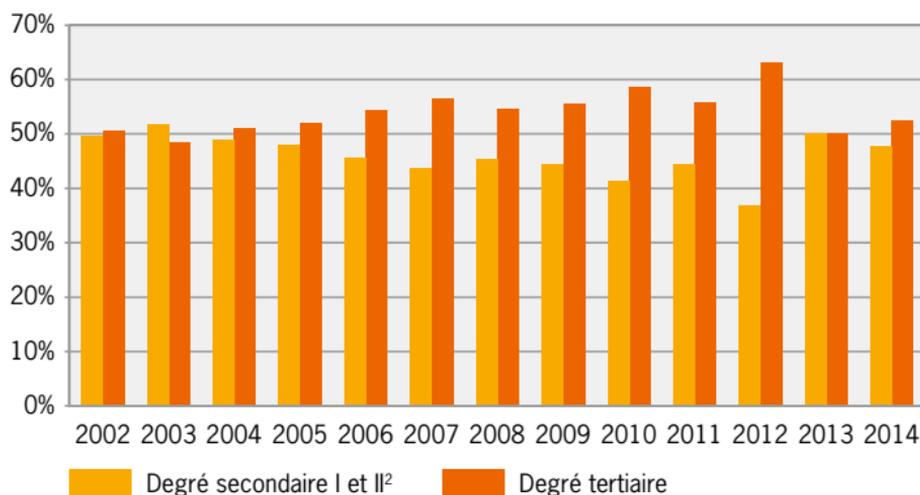
Sources: OFS – PETRA, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

En 1990, 8658 étrangers ont été naturalisés, en 2006 46'711. En 2014, 32'836 personnes ont obtenu le passeport suisse. 42% des personnes concernées avaient moins de 30 ans. Le graphique ci-dessous montre qu'une grande partie des personnes immigrées ont un niveau d'éducation de degré tertiaire.

Niveau de formation des immigrants¹ selon l'année de l'immigration, en %

G 6



¹ Seulement des personnes plus de 18 ans

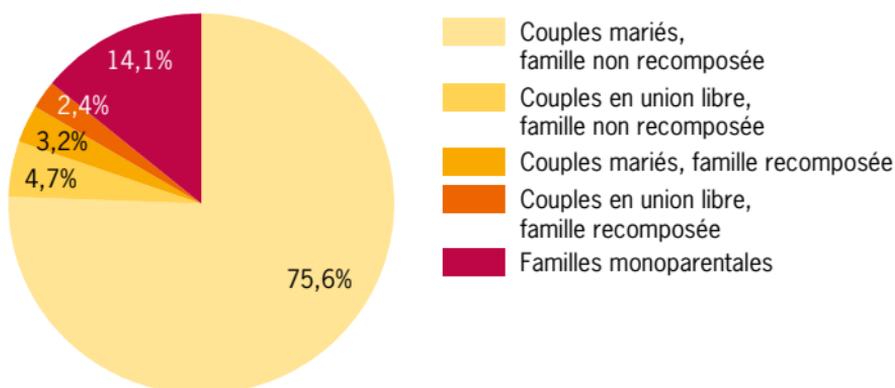
² Le degré secondaire I: Ecole obligatoire inachevée, seulement école obligatoire achevée, stage ménager, école commerciale, stage linguistique

Ménages familiaux avec enfants

En 2013, il y avait en Suisse env. 1 mio de ménages familiaux¹ avec au moins un enfant de moins de 25 ans². Une grande partie de ces ménages (80,3%) était composée de couples élevant leurs enfants biologiques ou adoptifs, c'est-à-dire de familles non recomposées. 14,1% des ménages étaient des familles monoparentales, dans la plupart des cas de mères élevant seules leurs enfants (83,4% des ménages monoparentaux). Les familles recomposées représentaient une part relativement faible (5,6%) des ménages familiaux. On parle de famille recomposée lorsqu'un ménage est formé d'un couple élevant au moins un enfant issu d'une relation précédente d'un des partenaires.

Ménages familiaux avec au moins un enfant de moins de 25 ans selon le type de ménage, 2013

G 7



Source: OFS – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Si les formes de vie familiale ont changé avec un nombre croissant de familles monoparentales et de familles recomposées, la grande majorité (83,7%) des enfants de moins de 25 ans vivent aujourd'hui encore dans des familles non recomposées.

¹ Les données utilisées proviennent d'une enquête par échantillonnage (relevé structurel 2012) de sorte qu'il faudrait indiquer pour chaque chiffre un intervalle de confiance pour qu'il soit possible de déterminer la précision des résultats. Par souci de lisibilité, nous avons renoncé ici à indiquer l'intervalle de confiance.

² Cette analyse porte sur les enfants et les jeunes âgés de moins de 25 ans qui vivent encore avec leurs parents.

Partage des tâches domestiques et des soins aux enfants entre femmes et hommes

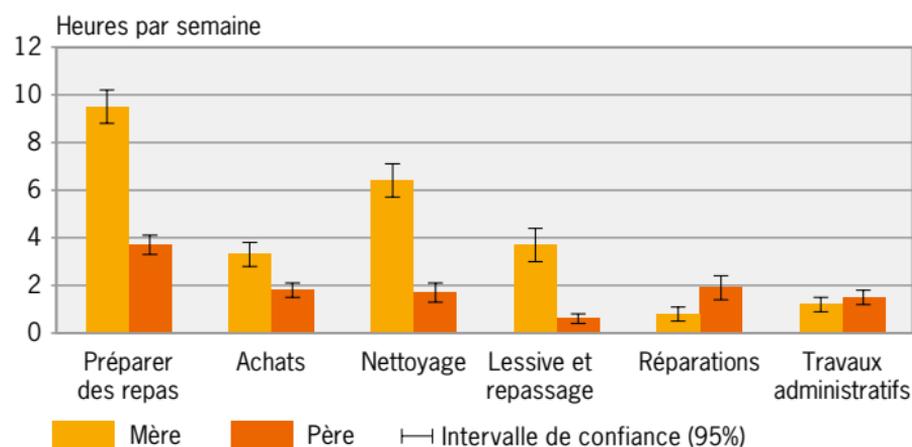
Aujourd'hui, la majorité des femmes exercent une activité professionnelle. Qui fait le travail domestique et qui s'occupe des enfants quand l'homme et la femme travaillent? Ces tâches sont-elles réparties de manière égale au sein des couples?

Les **tâches domestiques** restent un domaine féminin. Dans la plupart des cas, elles sont principalement assumées par les femmes (sauf les tâches administratives ou des réparations). Les femmes consacrent ainsi plus de temps que les hommes au nettoyage, à la préparation des repas, aux achats, à la lessive et au repassage.

Temps consacré à des tâches domestiques choisies, 2013

Mères et pères dans les ménages de couples avec enfant(s) de 0 à 12 ans

G 8



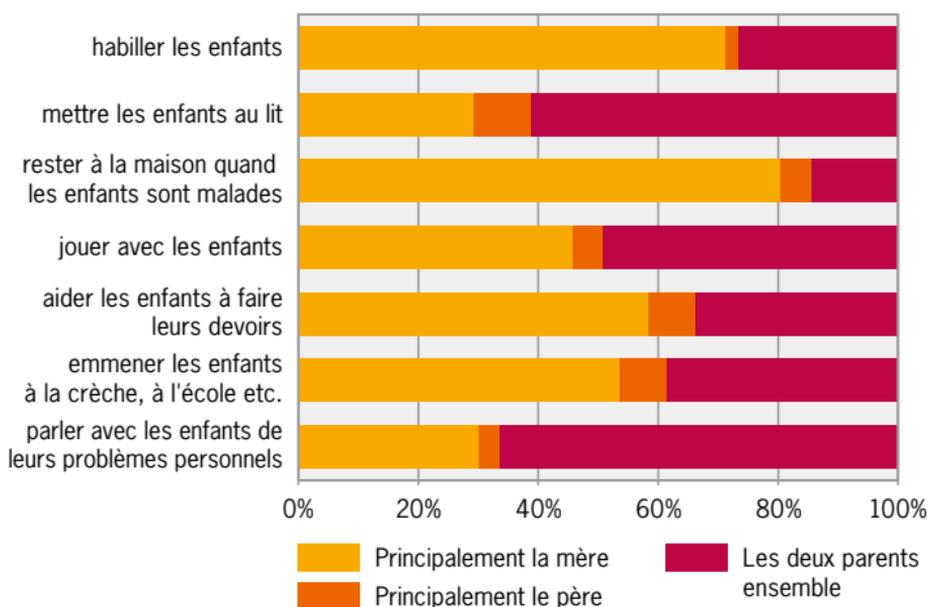
Source: OFS – ESPA 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Dans les plupart des ménages de couples avec enfant(s), les **soins aux enfants** sont principalement assurés par la mère. Pour toutes les activités, la proportion des couples avec enfant(s) où le père assume l'essentiel des soins aux enfants est inférieure à 10%. La participation des pères est la plus élevée (9,5%) quand il s'agit de mettre les enfants au lit.

Partage des soins aux enfants dans les ménages de couples avec enfant(s) de 0 à 12 ans

G 9



Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

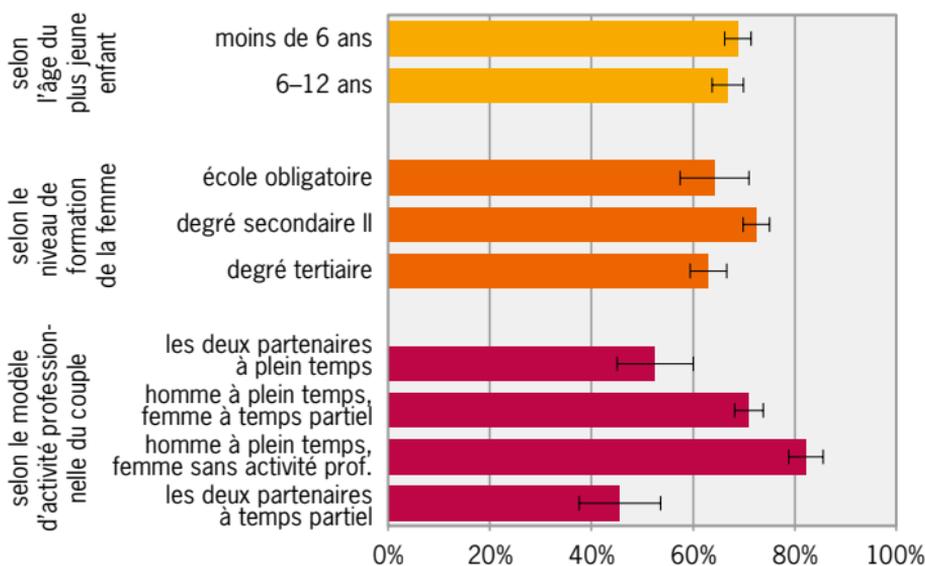
Dans quatre cinquièmes des ménages ce sont principalement les mères qui restent à la maison quand les enfants sont malades. Ce sont également les mères qui dans les deux tiers des cas (71%) ont la tâche d'habiller les enfants du ménage.

Cependant, on constate que les parents s'occupent conjointement des tâches telles que «mettre les enfants au lit ou contrôler qu'ils vont se coucher» ou «parler avec les enfants de leurs problèmes personnels», dans 61% respectivement 66% des cas.

Comme pour les tâches domestiques, le partage pour le soin d'enfant dépend également du modèle d'activité professionnelle et du niveau de formation de la femme. Si par exemple les deux partenaires travaillent à plein temps ou à temps partiel, les tâches domestiques sont réparties de manière plus égalitaire.

Part des ménages de couples avec enfant(s) de 0 à 12 ans, dans lesquels les soins aux enfants sont principalement assurés par la mère*

G 10



— Intervalle de confiance (95%)

* Pour déterminer les cas où les soins aux enfants sont principalement assurés par la mère, les sept activités représentées dans le graphique 9 ont été regroupées. Les soins aux enfants sont principalement assurés par la mère lorsque c'est elle qui est par exemple la première responsable de trois ou quatre tâches et que les parents s'occupent ensemble des autres domaines ou qu'une tâche est avant tout assurée par le père et que la mère est alors principalement responsable de quatre autres domaines. Pour évaluer l'influence du modèle d'activité professionnelle, sont pris en compte seuls les couples qui correspondent à l'un des modèles. Les couples ayant opté pour un autre modèle ne sont pas pris en considération.

Source: OFS – EFG 2013

© OFS, Neuchâtel 2015

Ménages

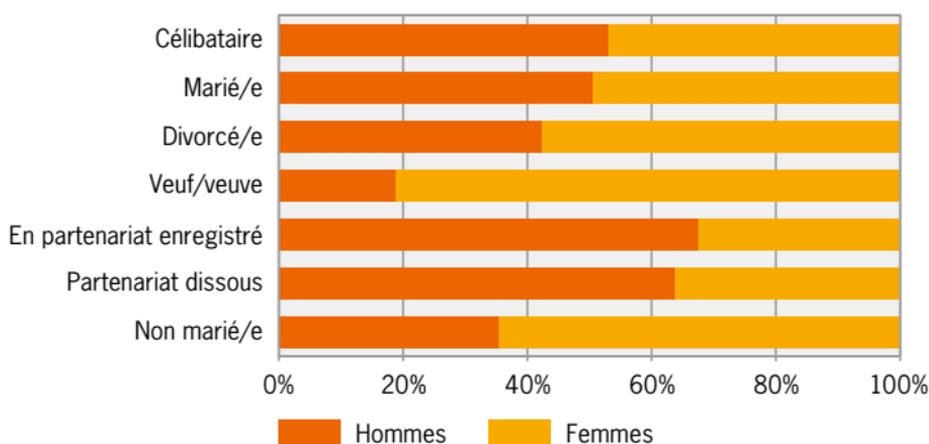
En 2013, la Suisse compte 3,5 millions de ménages privés, dont 35,1% sont des ménages d'une personne. Dans environ un tiers des ménages vivaient deux personnes et chaque dixième étaient des ménages de trois et quatre personnes (13,3 et 12,8%).

■ Etat civil, mariage et divorce

Les évènements démographiques, tels que les **mariages** et les **divorces**, n'ont aucune influence sur la taille de la population mais modifient l'état civil, visible dans la composition de la population. Dans le cadre de la statistique démographique, on identifie **sept états civils**: célibataire, marié-e, divorcé-e, veuf/-ve, non marié-e³, lié-e par un partenariat enregistré et partenariat dissous.

A la fin de l'année 2014, les proportions d'hommes et de femmes célibataires ou mariés sont relativement proches (hommes célibataires: 53,1%, femmes célibataires: 47,0%, hommes mariés: 50,5%, femmes mariés: 49,5%). Parmi les personnes divorcées, les femmes représentent une part légèrement plus grande (57,6%).

Population résidante permanente selon le sexe et l'état civil, 2014 G 11



Source: OFS – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

On constate des écarts plus importants pour ce qui est du veuvage: la part des femmes est de 81,2%. Deux raisons peuvent expliquer ces écarts. D'une part, les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes. D'autre part, les hommes se remarient plus facilement que les femmes. La part des personnes divorcées dans la population totale est passée de 1,9% en 1970 à 8,1% aujourd'hui.

³ L'état civil «non marié» peut résulter d'une déclaration d'invalidité d'une union antérieure ou d'une déclaration de disparition de l'ancien conjoint.

Mariages

En 2014, 41'891 mariages ont été célébrés. Plus de 70,0% ont uni deux personnes qui étaient célibataires auparavant (29'339 premiers mariages). Dans 12'552 autres mariages, l'une des personnes au moins n'était pas célibataire.

Mariages

	1970	1980	1990	2000	2014
Total	46 693	35 721	46 603	39 758	41 891
Hommes					
dont célibataires	41 536	30 212	38 316	30 467	32 787
veufs	1 437	791	795	618	462
divorcés ¹	3 720	4 718	7 492	8 673	8 639
Femmes					
dont célibataires	42 607	31 175	39 624	31 531	33 987
veuves	950	417	436	432	291
divorcées ¹	3 136	4 129	6 543	7 795	7 609
Age moyen au premier mariage (en années)					
Hommes	26,5	27,4	29,1	30,3	31,8
Femmes	24,1	25,0	26,7	27,9	29,6

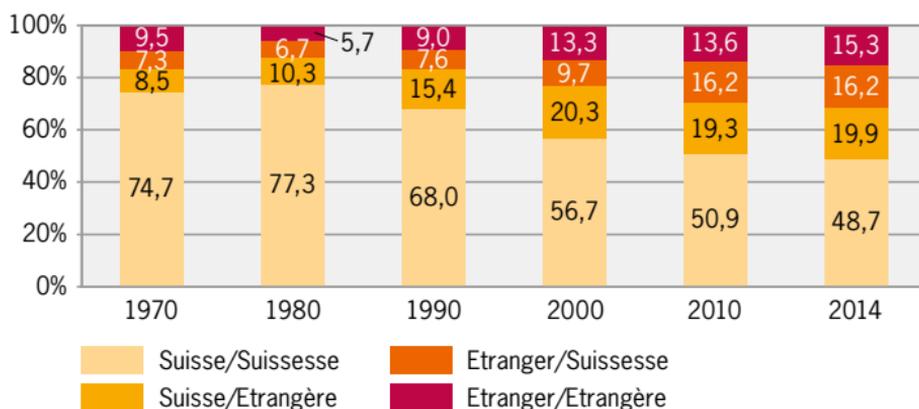
¹ Incl. autres états civils

Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Mariages selon la nationalité

G 12



Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Depuis plusieurs dizaines d'années, la part des couples qui se marient et qui comptent au moins une personne étrangère augmente. Ces mariages se montent à 21'497 du total des mariages, dont 15'060 (36,0% du total) sont entre une personne suisse et une personne étrangère. En ce qui concerne le choix du partenaire étranger, les ressortissants des pays voisins sont préférés: 1220 Suisses ont choisi une Allemande et 922 Suissesses un Italien comme conjoint.

Partenariats enregistrés

La Loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe (Loi sur le partenariat) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Les couples peuvent faire enregistrer leur union à l'office d'état civil de leur lieu de domicile et créer une communauté de vie avec des droits et devoirs bien définis.

Partenariats enregistrés

	2007	2010	2014
Total	2004	720	720
Couples d'hommes	1431	499	450
Couples de femmes	573	221	270

Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Après une première année où les unions ont été les plus nombreuses, (2004 au total), elles n'ont cessé de diminuer pour atteindre 720 unions en 2014, soit une diminution de 64,1% depuis 2007.

Chez les femmes, le partenariat se conclut généralement entre deux Suissesses.

Chez les hommes, les partenariats sont les plus fréquents entre un partenaire Suisse et un partenaire étranger.

Partenariats enregistrés selon le sexe et la nationalité

	2007	2010	2014
Total	2004	720	720
Femmes			
Couples de femmes suisses	378	133	163
Couples de femmes entre une Suissesse et une étrangère	159	67	78
Couples de femmes étrangères	36	21	29
Hommes			
Couples d'hommes suisse	543	130	128
Couples d'hommes entre un Suisse et un étranger	782	280	251
Couples d'hommes étrangers	106	89	71

Source: OFS – BEVNAT

© OFS, Neuchâtel 2015

Divorces

En 2014, 16'737 divorces ont été enregistrés. La plupart des gens divorcent lorsqu'ils ont entre 40 et 49 ans, tant chez les femmes que chez les hommes.

La septième année de mariage semble particulièrement exposée au divorce (5,6%), mais les mariages arrivent aussi de plus en plus souvent à leur terme après 20 ans de vie commune (30,2%). Si dans le futur ce type de comportement persiste, 2 couples mariés sur 5 risquent de divorcer à un moment donné de leur vie.

Divorces

	1970	1990	2010	2014 ²
Total	6 406	13 184	22 081	16 737
Durée du mariage ¹				
0–4 ans	1 568	3 128	2 454	2 062
5–9 ans	1 926	3 473	6 117	4 256
10–14 ans	1 143	2 051	4 087	3 044
15–19 ans	778	1 679	3 216	2 320
20 ans ou plus	991	2 853	6 207	5 055
Durée moyenne du mariage avant le divorce (en années)	11,6	11,9	14,5	15,0
Indicateur conjoncturel de divortialité	15,4	33,2	54,4	40,9

¹ Calcul: année du divorce moins année du mariage.

² A partir de 2011, un changement de source a pour conséquence une rupture de série dans la statistique des divorces. En effet, les informations sur les divorces concernant deux époux de nationalité étrangère ne sont plus toutes disponibles pour la statistique.

■ Vieillesse démographique

Le vieillissement démographique se réfère à l'augmentation de la proportion des personnes âgées (65 ans ou plus) dans une population. Il est une expression de changements dans la pyramide des âges.

Le vieillissement démographique résulte d'une part, de la baisse de la natalité caractérisée par une diminution du nombre de naissances annuelles et un report de la fécondité des femmes, et d'autre part, de la baisse de la mortalité qu'atteste la progression de l'espérance de vie.

Le vieillissement démographique sera encore plus important quand les baby-boomers atteindront l'âge de la retraite.

Population résidente permanente selon le groupe d'âges, 2014

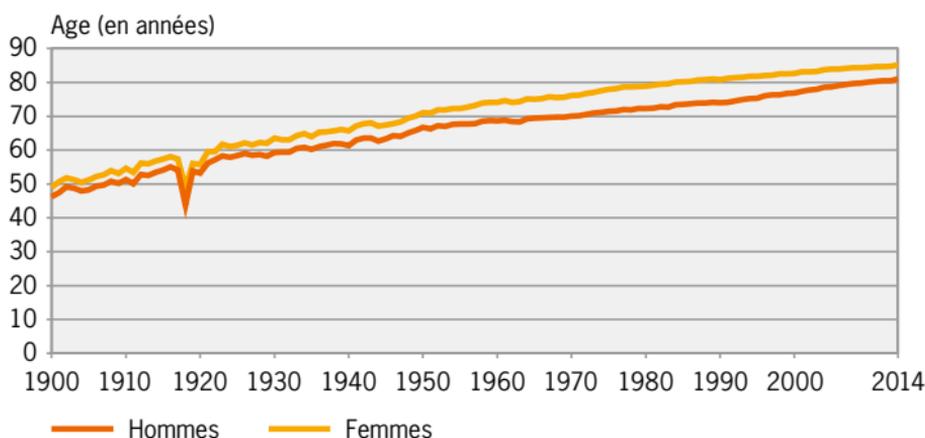
	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
Total	8 237 666	4 073 880	4 163 786	6 239 207	1 998 459
Age					
0–19 ans	1 663 752	854 293	809 459	1 256 302	407 450
20–39 ans	2 198 925	1 111 562	1 087 363	1 460 545	738 380
40–64 ans	2 909 424	1 464 324	1 445 100	2 213 649	695 775
65–79 ans	1 056 864	495 252	561 612	929 627	127 237
80–99 ans	407 158	148 159	258 999	377 634	29 524
100 ans ou plus	1 543	290	1 253	1 450	93

Source: OFS – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance en Suisse a fortement augmenté au cours du 20^e siècle et est, de ce fait, l'une des plus hautes dans le monde. Concrètement, elle est passée depuis 1900, de 46,2 à 81,0 ans pour les hommes et de 48,8 à 85,2 ans pour les femmes. Néanmoins, on dénote un ralentissement progressif dans cette tendance. La différence entre les deux sexes se réduit, en outre, depuis des années et s'élève en 2014 à 4,2 ans.



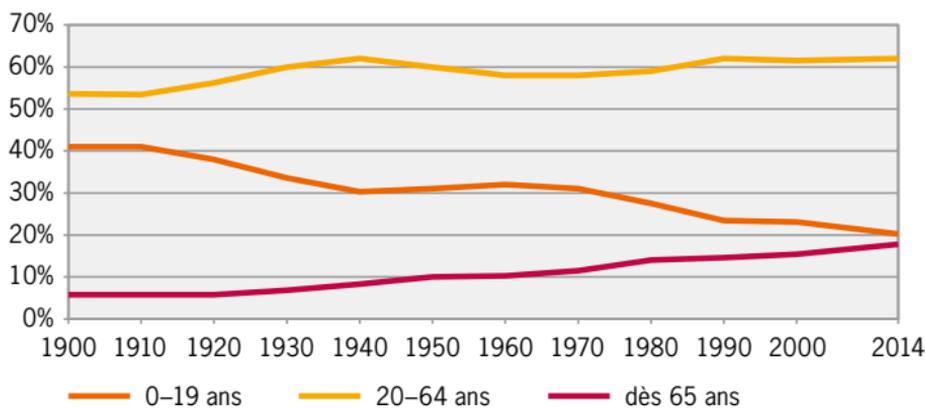
Sources: OFS – BEVNAT, ESPOP, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Dans le graphique G 14, la caractéristique du vieillissement démographique y apparaît clairement. La diminution de la part des jeunes (0 à 19 ans) est presque compensée par la hausse de celle des personnes âgées (65 ans ou plus). Les 20 à 64 ans représentent, quant à eux, une part relativement stable de la population, comprise entre 53,6% et 62,0% tout au long de la période considérée.

Evolution de la proportion des personnes de moins de 20 ans, des personnes entre 20–64 ans et des personnes dès 65 ans dans la population résidence permanente

G 14



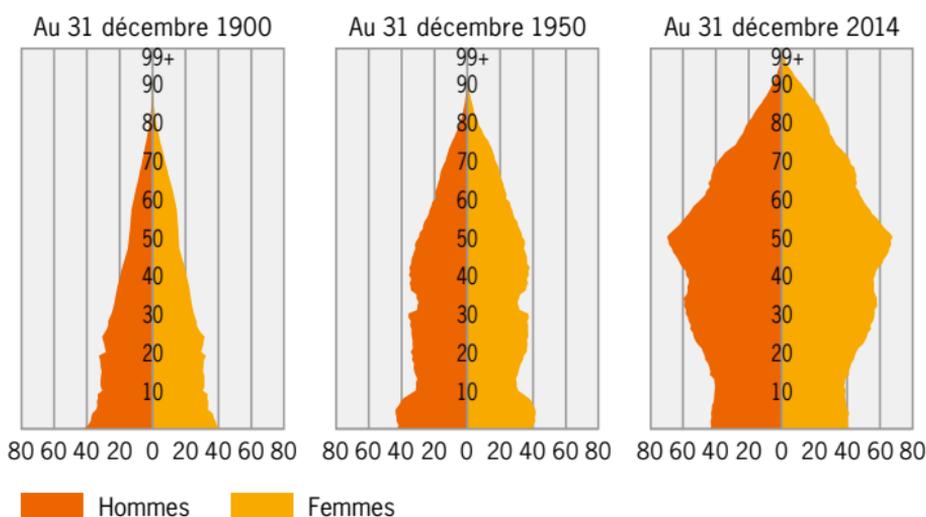
Sources: OFS – ESPOP, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Pyramide des âges

Nombre de personnes en milliers

G 15



Sources: OFS – RFP, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Au cours du 20^e siècle, le nombre de personnes âgées a augmenté, tandis que les proportions de jeunes gens et de personnes en âge de travailler (20–64 ans) ont diminué.

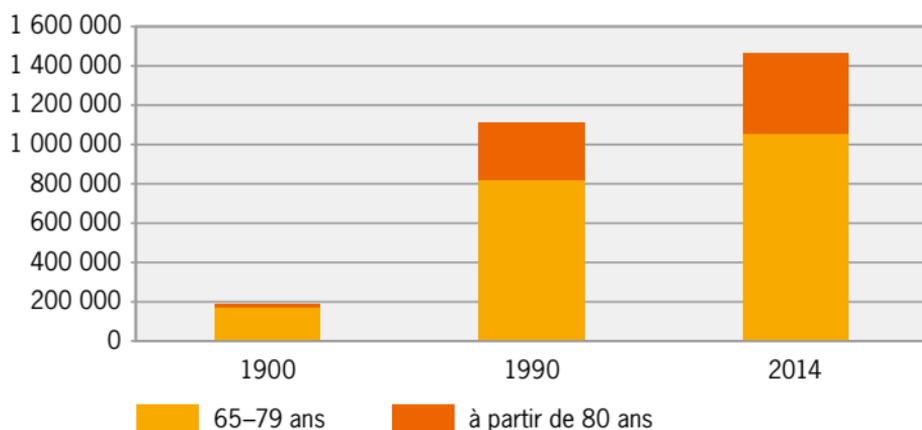
Au cours des trente prochaines années, la pyramide des âges se modifiera et prendra la forme d'une sorte d'urne. Selon tous les scénarios, le sommet de la pyramide s'élargit peu à peu en raison de l'arrivée à des âges élevés des générations du baby-boom. En revanche la base de la pyramide peut en fonction de l'évolution de la fécondité et des migrations aussi bien devenir plus étroite que plus large.

$$\begin{aligned} \text{Rapport de dépendance des jeunes} &= \frac{\text{Pers. 0–19 ans}}{\text{Pers. 20–64 ans}} \\ \text{Rapport de dépendance des personnes âgées} &= \frac{\text{Pers. 65+ ans}}{\text{Pers. 20–64 ans}} \end{aligned}$$

Ce lien entre les générations est particulièrement influencé par le vieillissement de la population qui est dû, quant à lui, à la baisse de la natalité et à la hausse continue de l'espérance de vie.

Population résidante permanente âgée de 65 à 79 ans et à partir de 80 ans

G 16



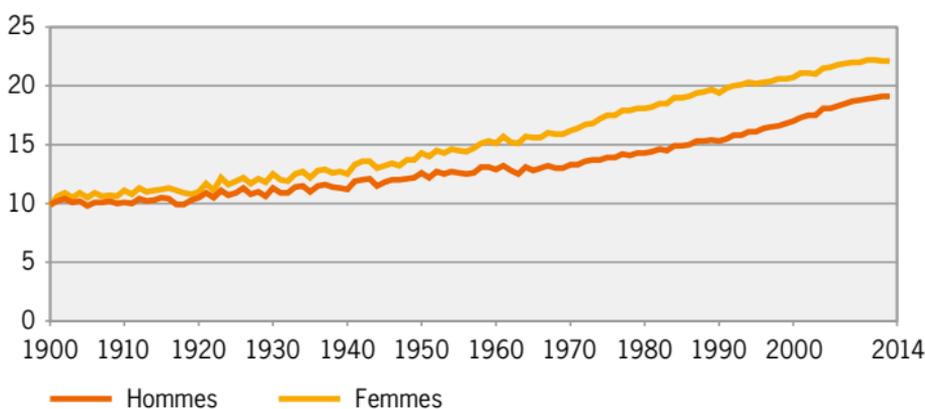
Source: OFS – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

En 2014, 1'465'565 millions de personnes de 65 ans ou plus vivaient dans le pays. En proportion, elles représentent 17,8% de la population totale, dont 10,0% de femmes et 7,8% d'hommes. Aux âges plus avancés, la population devient progressivement majoritairement féminine, ceci en raison de la surmortalité masculine.

Espérance de vie à 65 ans

G 17



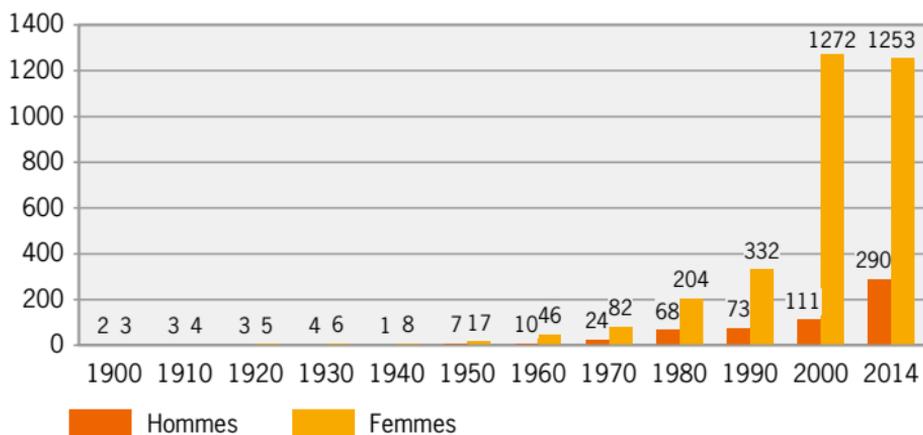
Sources: OFS – ESPOP, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Le nombre des personnes à partir de 100 ans augmente. Au 31.12.2014 1543 personnes de 100 ans ou plus vivaient en Suisse.

Nombres de centenaires

G 18



Sources: ESPOP, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

■ La Suisse en comparaison internationale

En comparaison avec les pays voisins, la Suisse se démarque essentiellement par un solde migratoire important, une nuptialité marquée, ainsi qu'une espérance de vie chez les femmes, comme chez les hommes, plus élevée. L'Allemagne et l'Italie se caractérisent par un vieillissement plus conséquent qu'en Suisse. La France se distingue par sa haute fécondité.

Données internationales de différents pays, 2014

	Suisse	Italie	Allemagne	France	Autriche
Population (en milliers) ¹	8 240	60 782	80 767	65 835	8 506
Part des personnes 0-14 (en %) ¹	14,9	13,9	13,1	18,6	14,3
Part des personnes de 65 ans ou plus (en %) ¹	17,8	21,4	20,8	18,0	18,3
Part des étrangers (en %) ¹	24,3	8,1	8,7	6,3	12,4
Nombre moyen d'enfants par femme ¹	1,5	1,4	1,4	2,0	1,4
Espérances de vie à la naissance (en années) ¹					
Hommes	81,0	80,3	78,6	79,0	78,6
Femmes	85,2	85,2	83,2	85,6	83,8
Solde migratoire (pour 1000 habitants)	9,3	1,8	7,2	0,5	8,7
Mariages (pour 1000 habitants) ²	5,1	3,2	4,6	...	4,8
Divorces (pour 1000 habitants) ²	2,0	...	2,1

¹ Au 1^{er} janvier 2015

² Allemagne, France, Italie, Autriche: 2013

Sources: Suisse OFS, autres pays: Eurostat, état 14 août 2015

© OFS, Neuchâtel 2015

Suisses établis à l'étranger

Suisses établis à l'étranger selon le pays de résidence

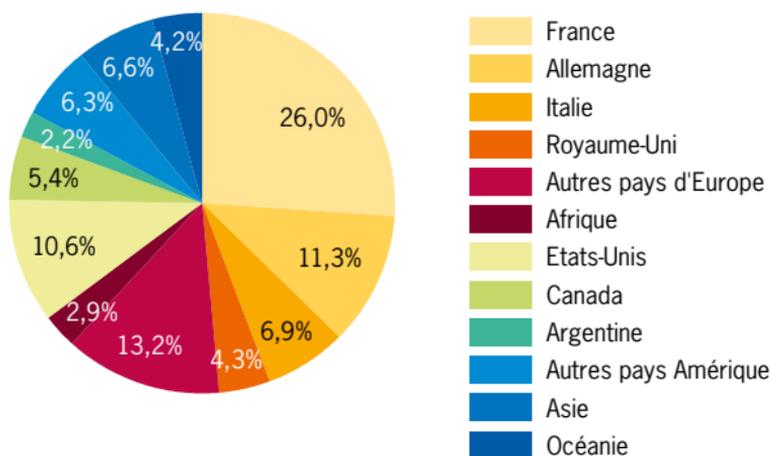
	1995	2000	2005	2010	2014
Total	527 795	580 396	634 216	695 123	746 885
Europe	326 193	358 786	395 336	429 498	461 838
France	137 528	151 037	169 437	181 462	194 474
Allemagne	65 664	67 728	71 115	77 827	84 671
Italie	36 821	41 140	46 327	49 187	51 353
Royaume-Uni	22 543	25 043	26 441	29 505	32 529
Afrique	16 650	17 467	18 017	20 008	21 491
Amérique	143 030	154 872	163 122	174 158	181 222
Etats Unis	62 793	67 929	71 773	75 252	78 696
Canada	32 218	34 192	36 204	39 186	39 618
Argentine	14 163	14 546	14 931	15 690	15 893
Asie	19 845	24 167	30 378	41 466	50 592
Océanie	22 077	25 104	27 363	29 993	31 742

Sources: DFAE/Relations avec les Suisses de l'étranger

© OFS, Neuchâtel 2015

Suisses établis à l'étranger selon le pays de résidence, 2014

G 19



Source: DFAE/Relations avec les Suisses de l'étranger

© OFS, Neuchâtel 2015

En 2014, 746'885 citoyens suisses vivent de manière permanente ou temporaire à l'étranger. Ce chiffre se rapproche du nombre d'habitants du canton de Vaud. Trois cinquièmes des Suisses de l'étranger résident en Europe, la plupart d'entre eux en France, en Allemagne et en Italie. Un autre quart vit en Amérique, principalement aux Etats-Unis et au Canada. Le nombre de Suisses établis à l'étranger continue d'augmenter chaque année.

■ Informations, Sources et Publications

Ici vous trouvez les informations sur les sources et des publications:

- BEVNAT (Statistique du mouvement naturel de la population) fournit des informations sur les naissances, décès, mariages, partenariats enregistrés, divorces, adoptions et reconnaissances de paternité.

Vous trouverez d'autres informations sur BEVNAT sous:

www.statistique.admin.ch → Infothèque → Enquêtes, sources → Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) → Fiche signalétique

- STATPOP (Statistique de la population et des ménages), qui fait partie du système annuel de recensement de la population depuis 2010, fournit des données sur l'état et la structure de la population résidante, ainsi que sur la migration et la naturalisation, dans les cantons, les districts et les communes de la Suisse.

Vous trouverez d'autres informations sur STATPOP sous:

www.statistique.admin.ch → Infothèque → Enquêtes, sources → Statistique de la population et des ménages (STATPOP) → Fiche signalétique

Publications électroniques

Dans l'application de tabulation interactive STAT-TAB, vous trouverez des cubes STATPOP et BEVNAT qui vous permettront de créer sur mesure vos propres tableaux: www.pxweb.bfs.admin.ch → Population

De plus amples informations, des textes et des tableaux sont disponibles sur notre site Internet: www.statistique.admin.ch → Thèmes → Population

La Newsletter Démos (Informations démographiques) de l'OFS paraît 2 fois par an: www.statistique.admin.ch → Thèmes → Population → A consulter → Newsletter

